



INSCRIPTION SCOLAIRE 2023/2024

Pour finaliser l'inscription, vous devez vous rendre en mairie muni d'un dossier **COMPLET**

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

(originaux et copies)

- Livret de famille (en intégralité) ou acte de naissance
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois, hors facture mobile)
- Carnet de santé (uniquement les vaccinations)
- Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé
- Jugement si divorce ou séparation

Selon votre situation, des documents complémentaires pourront vous être demandés.

ENFANT

Nom :

Prénom :

Né(e) le :/...../..... à :

Sexe de l'enfant : M F

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

ÉCOLE ATTRIBUÉE :

.....

CLASSE :

.....

TRAITÉ PAR :

SCANNÉ À L'ÉCOLE LE :

.....

CONTACTS ET COORDONNÉES

(remplir les deux contacts le cas échéant)

Situation familiale* : Mariés Pacsés Vie maritale Célibataire
 Divorcés Séparés Veuf(ve)

Père Mère Beau-père Belle-mère Autre :

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à :

Adresse :

Tél. : Mail :

Nom et adresse de l'employeur :

Père Mère Beau-père Belle-mère Autre :

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à :

Adresse :

Tél. : Mail :

Nom et adresse de l'employeur :

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
mardi de 8h30 à 12h30, mercredi de 8h30 à 17h, samedi 8h30 à 12h30

HORAIRES ÉCOLES 2023

ÉLÉMENTAIRE PASTEUR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 30 - 12 h Enseignement	Pause méridienne (2h)	14 h - 16 h 30 Enseignement
------------------------------------	-------------------------------	--------------------------	--------------------------------

MATERNELLE VALÉRY

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 30 - 12 h Enseignement	Pause méridienne (2h)	14 h - 16 h 30 Enseignement
------------------------------------	-------------------------------	--------------------------	--------------------------------

ÉLÉMENTAIRE PARADIS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 30 - 12 h Enseignement	Pause méridienne (2h)	14 h - 16 h 30 Enseignement
------------------------------------	-------------------------------	--------------------------	--------------------------------

MATERNELLE PARADIS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 30 - 12 h Enseignement	Pause méridienne (2h)	14 h - 16 h 30 Enseignement
------------------------------------	-------------------------------	--------------------------	--------------------------------

MATERNELLE DES BOIS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 15 - 11 h 45 Enseignement	Pause méridienne (2h)	13 h 45 - 16 h 15 Enseignement
------------------------------------	----------------------------------	--------------------------	-----------------------------------

La commune de Meulan-en-Yvelines propose également

- Une restauration pour l'ensemble des enfants scolarisés. Les dossiers d'inscription seront disponibles dans le courant du mois de juin (et téléchargeables sur le site de la ville).
- De l'étude surveillée, réservée aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques de la commune.
- Un accueil périscolaire (matin et soir) et un accueil de loisirs (mercredi et vacances scolaires), pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'organisation et la gestion de ces accueils sont confiées à l'association Ifac Yvelines :

mails : adl.meulan@utidf.ifac.asso.fr ou coordinateur.meulan@utidf.ifac.asso.fr

Tél. : 01 34 74 23 62 ou 06 30 37 79 95

Accueil de Loisirs - 19 bis, rue des Annonciades - 78250 Meulan-en-Yvelines



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter
le site de la Ville www.ville-meulan.fr ou contacter la Mairie au 01 30 90 41 41
espacefamille@ville-meulan.fr.